

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T15792
Adresse du site	61, rue de la Folie Régnault	Hauteur	R+11 (32.6 m)
Bailleur de l'immeuble	Social : RIVP	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/11/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/04/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G autorisé par l'ARCEP

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 260°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+5 ; R+4
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 2V/m - 120° < 3V/m - 260° < 2V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 260° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34.69 et 34.79 m		

Incidence visuelle

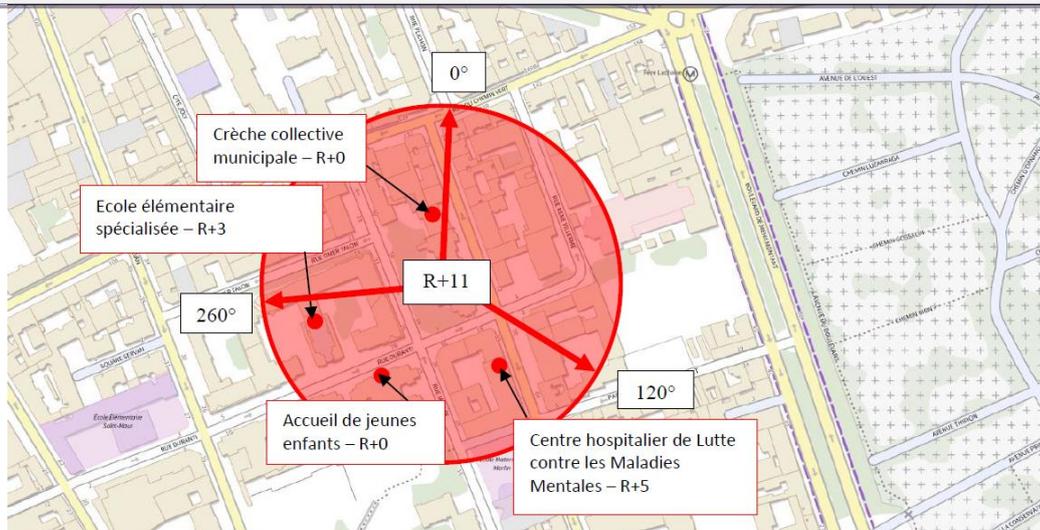
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 260°. ° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

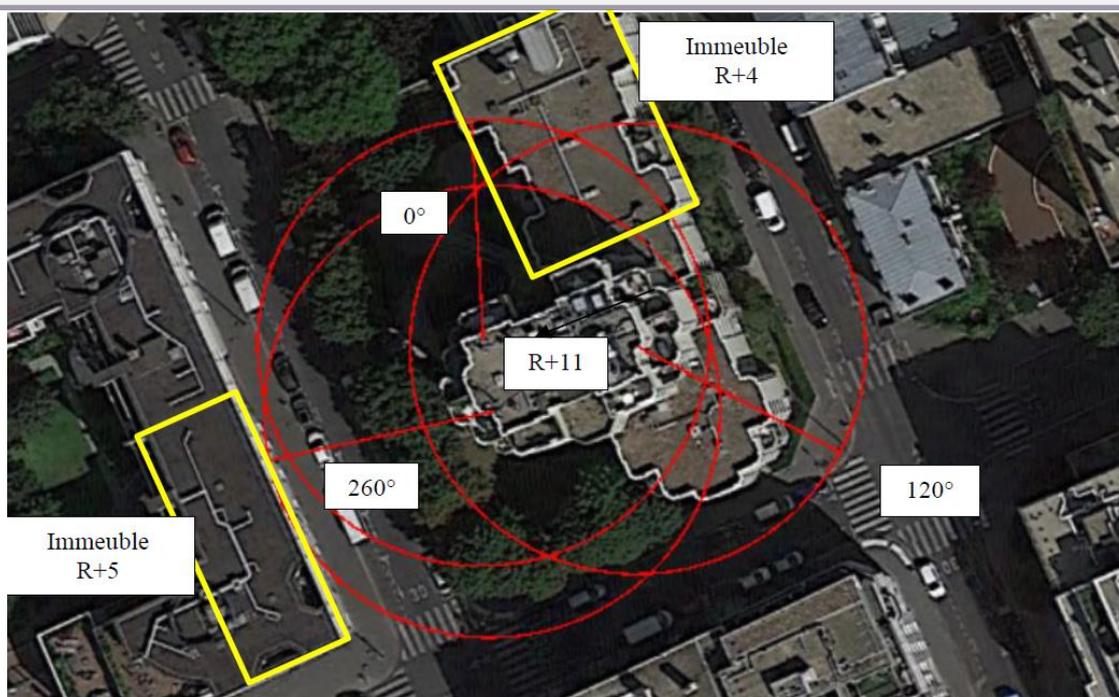


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole élémentaire spécialisée	29 RUE MERLIN 75011	R+3	oui	84	< 1V/m
Accueil de jeunes enfants	14 RUE DURANTI 75011	R+0	non	77	< 1V/m
Crèche collective municipale	65 RUE DE LA FOLIE REGNAULT	R+0	oui	35	< 2V/m
Centre hospitalier de Lutte contre les Maladies Mentales	55 R DE LA FOLIE REGNAULT	R+5	non	62	< 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 61 RUE FOLIE REGNAULT 75011 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

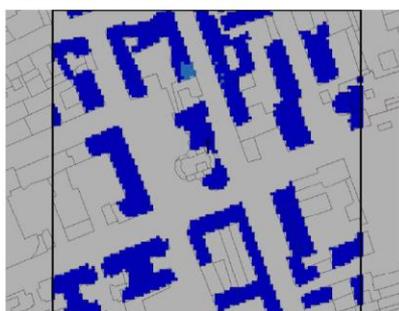
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 61 RUE FOLIE REGNAULT 75011 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



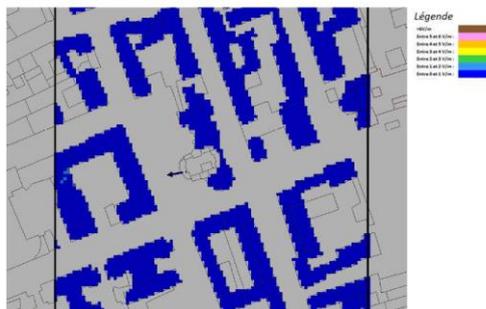
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle.

Etat projeté : Pas de modification visuelle.

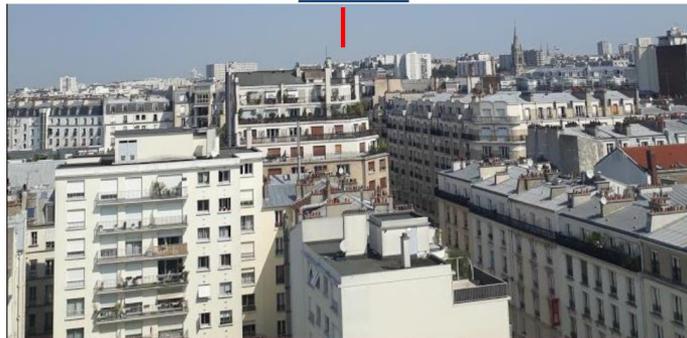


SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

9. Vues par secteur :

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 260° :

